

ACOMPTE SUR DIVIDENDE 2017

► **0,80 euro par action**

Paris, le 5 décembre 2017

Neopost, leader mondial de la communication digitale, des solutions logistiques et de traitement du courrier annonce aujourd'hui le versement de l'acompte sur dividende au titre de l'exercice 2017.

Le Conseil d'administration, réuni le 24 novembre 2017, a fixé à 0,80 euro par action le montant de l'acompte sur le dividende au titre de l'exercice 2017.

Cet acompte sera entièrement payé en numéraire. Le détachement du coupon interviendra le 2 février 2018 et le règlement se fera le 6 février 2018.

Le solde du dividende sera versé en août 2018.

A PROPOS DE NEOPOST

NEOPOST est un leader mondial de la communication digitale, des solutions logistiques et de traitement du courrier. Sa vocation est d'aider les entreprises à améliorer la façon dont elles gèrent les interactions avec leurs clients et partenaires. Neopost fournit les solutions les plus avancées en matière de traitement du courrier physique (systèmes d'affranchissement et de mise sous pli), de gestion de la communication digitale (logiciels de *Customer Communications Management* et de *Data Quality*) et d'optimisation des process pour la chaîne logistique et le e-commerce (de la prise de commande jusqu'à la livraison, y compris les services de traçabilité associés).

Implanté directement dans 29 pays, avec près de 6 000 collaborateurs, Neopost a enregistré en 2016 un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros. Ses produits et ses services sont distribués dans plus de 90 pays. Neopost est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris et fait partie notamment du SBF 120.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

Gaële Le Men, Neopost

Directeur de la Communication Financière et Externe

Tel : +33 (0)1 45 36 31 39

e-mail : g.le-men@neopost.com

FTI Consulting

Arnaud de Cheffontaines

Cosme Julien-Madoni

Tel : +33 (0)1 47 03 68 19

E-mail : neopost@fticonsulting.com

Ou consulter notre site Internet : www.neopost-group.com

